

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire (6 à 16 ans) qui participent à un camp d'été au CPA Lathus. Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2026 au CPA Lathus.

La commune de Saint Martin L'Ars contribue également 50€ par enfant et par an.

Les bons sont à demander sur le site de la Communauté de communes Vienne et Gartempe. Contact et renseignements : christelle.rabussier@ccvg86.fr

Vienne & Gartempe
Communauté de communes

1 séjour au CPA =
1 Bon vacances 2026
de
50€

RENSEIGNEZ-VOUS !
TOUTES LES CONDITIONS SUR
WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR

Envie d'aventures ?
Viens en cols !
SÉJOURS à l'été
de 6 à 16 ans
CPA LATHUS
www.cpalathus-86.fr